



cosmeticinfopaca

Le site des professionnels de la Cosmétique

XVèmes Rencontres Réglementaires de COSMED - 26 mars 2015

Publié le 27 janvier 2015. Publié dans [Cosmétique infos](#)



COSMED organise pour la quinzième année consécutive une journée consacrée à la réglementation française et européenne des produits cosmétiques : les Rencontres Réglementaires.

Cet évènement permet à tous les professionnels de la filière de s'informer sur les dernières actualités réglementaires du secteur cosmétique, d'échanger avec les autorités de tutelle et des experts. Ces Rencontres Réglementaires s'adressent aux dirigeants d'entreprises, créateurs, responsables ou chargés d'affaires réglementaires, R&D, formulateurs, toxicologues, ingénieurs qualité, marketers, pharmaciens responsables.

Découvrez le programme des conférences :

- L'ANSM : Bilan 2014 et perspectives 2015.

Présentation des inspections 2014 avec un focus sur l'application des Bonnes Pratiques de Fabrication et l'annonce des campagnes d'inspection 2015.

- Sous-traitant : les obligations de conseil vis-à-vis des donneurs d'ordre

La loi Hamon relative à la consommation comporte un panel de mesures dont certaines font peser, sur les entreprises, des obligations dans leurs relations commerciales. Sylvie GALLAGE-ALWIS, Avocat à la Cour, du cabinet HOGAN & LOVELLS LLP fera le point sur ces obligations.

- Règlement (CE) n°1223/2009 : les spécificités nationales des pays européens, un obstacle à la libre circulation

L'équipe réglementaire COSMED synthétisera les spécificités nationales des pays européens au règlement cosmétique, concernant notamment l'étiquetage, les sanctions et la déclaration d'établissement, pour les entreprises qui fabriquent et qui conditionnent des produits cosmétiques.

- L'application concrète du Protocole de Nagoya pour les industriels de la cosmétique

Le Protocole de Nagoya, entré en vigueur en octobre 2014, a établi un cadre pour que les pays règlementent "l'utilisation des ressources génétiques". Annelaure WITTMANN, Chargée de mission "Instruments économiques et biodiversité" au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, présentera ces nouvelles règles applicables à la filière cosmétique.

- Les nanomatériaux selon la Commission Européenne : état des lieux et perspectives d'évolution

La publication attendue du catalogue des ingrédients nanos utilisés dans les produits cosmétiques, la mise à jour de la définition transversale européenne des nanomatériaux, ou les critères de définition, tous ces sujets seront abordés par un expert de la Commission Européenne.

- Les éléments d'évaluation de la sécurité des emballages : point d'avancement sur les travaux de la Task Force Européenne

Patrick PREVOST, Director Quality & Regulatory Affairs, Operations Europe-APTAR, présentera les premiers résultats de la Task Force Européenne dont les objectifs sont de clarifier les informations pertinentes à transmettre tout le long de la chaîne de valeur et de développer une approche d'évaluation de la sécurité des emballages.

- Les allergènes : projet de règlement de la Commission Européenne, évolution du projet IDEA et impact sur l'étiquetage

Pierre SIVAC, Président de l'IFRA, dressera un état des lieux du projet IDEA relatif à l'évaluation de la sécurité des ingrédients de parfumerie et ses conséquences pratiques.

- Se préparer aux prochaines évolutions réglementaires : les conservateurs en ligne de mire, substances CMR et perturbateurs endocriniens

L'équipe réglementaire COSMED conclura cette journée par une présentation des sujets en discussion à la Commission Européenne.

Pour consulter le pré-programme, [cliquez ici](#).

Pour vous inscrire à cet événement, téléchargez [le bulletin d'inscription](#).

Pour tous renseignements, contactez Stéphanie Petitjean - stephanie@cosmed.fr - 04 91 99 44 50

LES RENCONTRES RÉGLEMENTAIRES

26 MARS 2015
MARSEILLE
WORLD TRADE CENTER

COSMED
ASSOCIATION DES PME DE L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE

- ANSM : BILAN 2014 ET PERSPECTIVES 2015
- L'OBLIGATION DE CONSEIL DES SOUS-TRAITANTS
- SPÉCIFICITÉS NATIONALES DU RÉGLEMENT COSMÉTIQUE
- PROTOCOLE DE NAGOYA : APPLICATION CONCRÈTE
- NANOMATÉRIAUX : ÉTATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES
- SÉCURITÉ ET STABILITÉ DES EMBALLAGES
- ALLERGÈNES : PROJET DE RÉGLEMENT ET ÉTIQUETAGE
- CONSERVATEURS, CMR, PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Plus d'infos // www.cosmed.fr // 04 91 99 44 50